

CODIR DU 19 JUIN 2024

Présents : Philippe MONTAGNE, Nicolas OUSTRY, Delphine AUBIN, Yves ABITTEBOUL, Vincent CAPPELLE, Sébastien MOLINA, Benoît NOTTEAU, Pascale MOLINA

Excusé : Gérard SURRET

1) Point financier

- Le club a reçu une réponse concernant la demande de subvention de 15 000€ à Jeunesses et Sport (FDVA2). Une aide de 10 000 € a été accordée et sera perçue en août. Elle a permis de prendre en charge le salaire et les actions engagées par swan.
- Le club a reçu une réponse concernant la demande de subvention de 2 800 € à la Région pour l'acquisition de petit matériel. Une aide de 1800 € a été accordée. A priori, cette aide doit plus particulièrement être tournée vers la formation (enfants). Les dépenses doivent être engagées avant la fin de l'année 2024.
- Déclaration d'impôts : En tant que bénévole d'un club, on a la possibilité de déclarer les kilomètres que l'on fait bénévolement pour le club et d'en faire don au club. → Un document existe en interne et sera partagé auprès des bénévoles. Il doit ensuite être mis en format .pdf et envoyé à Gérard. A l'avenir il faudra faire passer le CERFA lors du CODIR d'avril pour être récupéré en mai.

2) Point administratif

- Suivi des mails. Reprise de la gestion de la boîte aux lettres du club. Plus de 4000 mails triés par année et thématique. Point avec les membres du CODIR sur les mails qui doivent être conservés et supprimés.
- AG prospert le 21 juin à 18h00 espace clément MAROT. Si le club n'est pas disponible, fournir un pouvoir → Pas présent
- Actualités fédération :
 - Module pré-inscription sur le site de la ligue. Doit permettre de mieux anticiper le potentiel afflux de licenciés et donner plus de visibilité. Enjeu à priori assez limité pour le club.
 - Pass sport – 50 € pour aider à la prise de licence pour les familles percevant l'allocation rentrée scolaire, allocation enfant handicapé, étudiant boursier
 - Labellisation école triathlon 2025 → Pas de labellisation en 2025 pour le club. Pour obtenir la labellisation, il faudrait avoir plus d'enfants, plus d'enfants qui participent aux challenges nationaux, des éducateurs formés, ...
- Point sur les missions de swan suite à son arrêt. En prévision de la programmation de la future saison, il sera nécessaire de réfléchir à la reprise des missions suivantes jusqu'à maintenant réalisées par swan :
 - Communication (site internet, réseau sociaux, ...)
 - Remplacement des coachs
 - Animation du groupe vélo intermédiaire
 - Animation des ateliers sport/santé bien être et opération rentrez/bougez
 - Appui à la mise en œuvre de la boutique

→ A voir si pour la saison prochaine, des licenciés souhaitent apporter un appui sur ces thématiques. Néanmoins, important de conserver une organisation qui favorise les échanges et les prises de décision entre les membres du CODIR et les bénévoles "actifs hors CODIR".

3) Commission sportive

Perspectives rentrée 2024 :

- Le CODIR a été l'occasion de poser les objectifs de la réunion du 5 juillet entre les membres du CODIR pour organiser la rentrée.

1) quelle offre sportive pour les jeunes, les licenciés loisirs, les licenciés compétitions ?

→ Réflexions conditionnées aux coachs qui renouvellent et aux nouveaux qui souhaiteraient s'engager, à la disponibilité des créneaux piscines, ...

Plusieurs pistes de travail évoquées :

- Arrêt de l'école de triathlon. Actuellement les effectifs sont insuffisants.
- Nécessaire de différencier les licenciés "loisirs", des licenciés "débutants". Pour les licenciés "débutants" le club devrait être en capacité de proposer un accompagnement technique dans les 3 disciplines.
Pour les licenciés "loisirs", ils ne basculeront pas forcément en "compétition" et n'ont pas forcément la volonté de s'impliquer dans les 3 disciplines.
→ y a t'il une volonté et/ou la capacité de proposer une offre pour ces 2 profils différents ?
- Pour l'offre natation, l'année dernière nous avons un créneau piscine le mardi de 18h30 à 20h00. Peut-on espérer l'avoir cette année ? Il pourrait convenir pour les licenciés "loisirs" et maintenir les créneaux du jeudi pour les "débutants" et "compétition"
→ Philippe doit se rapprocher des services sports du Grand Cahors
- Pour régler les problèmes de coachings (natation loisirs et/ou vélo) possibilité de passer par du salariat via prosport. A priori le CODIR n'est pas favorable pour passer des conventions avec d'autres clubs.

2) Quels événements souhaite porter le club (compétition, stage, randonnée sport-santé, soirée des partenaires ...) ? On doit être en capacité de le présenter lors du forum

3) Projection sur l'équipe qui portera les différentes actions du club

- Qui sera démissionnaire du CODIR ?
- Souhaite t'on avancer la date de l'AG pour mieux anticiper la répartition des missions ?
- Quelle organisation entre CODIR et commissions pour porter les projets et assurer la bonne circulation de l'information ?

Calendrier :

- Fin des entraînements natation : la semaine du 24/06

- Fin des entraînements renfo/course à pied : les 26 et 27/06
- Fin des entraînements jeunes : le 06/07

Date à retenir :

- Forum du sport le 31 août
- Ekiden le 28 septembre 2024
- Rentrez/bougez du 16 septembre au 04 novembre
- Triathlon st cirq lapopie : 21 et 22 septembre. Nécessaire de faire le point rapidement sur les personnes qui souhaitent s'engager en tant que bénévoles sur ce triathlon (responsable de commission, ...).

4) Boutique

- Très bon retour de la part des personnes qui ont essayé les tenues ZEROD envoyées pour test.
 - Trifonction sans manche pour garçon est à 175 € chez ZEROD au lieu de 84 € chez POLI.
 - Tee-shirt running – 40 € chez ZEROD contre 35 € chez POLI.
- Avantage/inconvénient d'un passage chez ZEROD :
 - On peut conserver le modèle graphique actuel. Seules les tri-fonction sont plus chères, les autres produits étant très proches des prix POLI.
 - Moins d'articles disponibles chez Zerod. Si on commande un article, il faut nécessairement commander 5 articles similaires. On devrait donc s'orienter sur une seule commande par an, mais on aurait un peu de stock.

→ Au regard des nombreuses critiques sur la qualité et la durabilité des tenues POLI, le CODIR a fait le choix de passer sur une boutique désormais exclusivement constituée de produits ZEROD dont la qualité et la durabilité sont éprouvées. Le coût de la trifonction étant plus important chez ZEROD, il a été décidé de maintenir dans un 1er temps la trifonction POLI pour laisser le choix aux nouveaux licenciés entre une "entrée de gamme" ou une marque plus qualitative. Dans les 2 cas, le club maintiendra sa participation de 40 € pour les nouveaux licenciés.

- Nécessaire de mieux communiquer sur la boutique l'année prochaine.

5) Commission santé/loisirs

- Cédric piolot, licencié au club, organisera début octobre "la semaine de la santé mentale". Cette année le thème serait "santé-mentale et sport". Il a demandé que cahors triathlon soit partenaire de l'événement.
- Le 12 septembre yves organisera une conférence sur les violences sexuelles dans le sport avec l'association « le colosse au pied d'argile ».

→ Fin du CODIR.

Prochaine réunion le 05 juillet 2024 pour préparer la rentrée 2024